



Le 8 avril 2020

Un message très clair est adressé à toute la population aujourd'hui : ne relâchez pas votre vigilance, évitez les rassemblements, respectez la distanciation physique de deux mètres et continuez le lavage des mains. Ces mesures sont la clé du succès pour contrer la pandémie et assurer la reprise progressive des activités régulières.

Le confinement n'est pas chose du passé. Il faut d'abord attendre jusqu'au 4 mai prochain et suivre chaque jour les résultats de nos efforts, lesquels sont transmis par les instances gouvernementales et le ministère de la Santé publique. Nous sommes dans la bonne voie si nous continuons à suivre les consignes et ne pas en déroger.

En ce qui concerne notre municipalité, nous avons reçu quelques appels mentionnant des regroupements de plusieurs personnes à l'extérieur. Assurément, la température plus clémente des derniers jours peut inciter de tels comportements. Hélas, il ne faut pas y succomber. Oui, il est possible d'aller marcher et prendre l'air, mais en gardant la distance entre les personnes, à l'exception de celles qui résident sous le même toit, bien entendu.

C'est la Sûreté du Québec qui est habilitée à intervenir pour briser des rassemblements interdits en cette période de pandémie. Est-il nécessaire que des personnes soient obligées d'y recourir? Espérons que non et faisons confiance au bon jugement de tout un chacun d'entre nous. Il y va de notre santé et celle de nos proches.

Finalement, tout comme l'a dit notre premier ministre aujourd'hui, continuons de prendre grand soin des personnes âgées qui nous entourent, évitez qu'elles soient dans l'obligation de sortir, et d'affronter notre ennemi invisible. Que ce soit pour aller à l'épicerie ou à la poste, rendre de petits services comme déposer les bacs de gestion de matières résiduelles en bordure de la route, ce sont des façons de leur dire merci pour tout ce qu'ils ont fait avant nous.

Linda Gauthier,
Directrice générale